

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00384

Numéro SIREN : 495 257 099

Nom ou dénomination : A.M.E. BUREAUTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2023 sous le numéro de dépôt 5392

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.E. BUREAUTIQUE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 6 RUE ELIE DESCHAMPS		01100 OYONNAX	
Numéro SIRET* 49525709900020		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 13 11 22 02 21	
		N-1 13 11 22 02 21	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (I) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.E. BUREAUTIQUE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :30.000.....)	DA	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 000	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	264 239	175 838
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	163 248	88 401
	Subventions d'investissement	DJ	4 074	
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	464 561	297 239
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	144 787	179 335
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	189 722	191 283
	Dettes fiscales et sociales	DY	50 840	61 776
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 636	3 235
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	386 984	435 628
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	851 545	732 867
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	302 669	357 870
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS A.M.E.BUREAUTIQUE

6 RUE ELIE DESCHAMPS
BP 2006
01100 OYONNAX

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CAPIDEX
21 RUE DU MOULIN

01100 BELLIGNAT
04.74.81.20.60

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Composition du capital social	X
Frais d'établissement	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Produits à recevoir	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	375
Total	375

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	
- COMPTA 2022	3 828
- JURIDIQUE	840
- C.A.P. 31/12/2022	60
- C.A.P. 31/12/2022	2 686
- C.A.P. 31/12/2022	1 645
- C.A.P. 31/12/2022	170
- C.A.P. 31/12/2022	44
- C.A.P. 31/12/2022	495
- C.A.P. 31/12/2022	800
PROVISION POUR CONGES A PAYER	
- C.A.P. 31/12/2022	5 877
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PA	
- C.A.P. 31/12/2022	1 948
ORGANISMES SOCIAUX C.A.P.	
- C.A.P 31/12/2022	265
- SWISS LIFE 4EME T 2022	133
- C.A.P. 31/12/2022	6 959
- C.A.P. 31/12/2022	1 566
- C.A.P. 31/12/2022	2 489
- C.A.P. 31/12/2022	5 880
- C.A.P 31/12/2022	103
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	
- S/SALAIRES 2020	904
- S/SALAIRES 2020	768
- CVAE MONTANT MINIMUM	130
- C.A.P. 31/12/2022	40
- C.A.P 31/12/2022	83
- C.A.P. 31/12/2022	46
Total	37 759

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 091
Total	2 091

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	3
Total	3

A.M.E BUREAUTIQUE
SAS au capital de 30 000 €uro
Siège Social : OYONNAX (01100) 6 Rue Elie Deschamps
R.C.S : BOURG EN BRESSE - 495 257 099

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MAI 2023

AFFECTATION DU RESULTAT

RESOLUTION PROPOSEE

TROISIEME DECISION

L'associé unique, après avoir pris acte que la réserve légale représente le dixième du capital social, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, soit 163 247.92 €uro, ainsi qu'il suit :

- A l'associé unique, à titre de dividendes, à concurrence de 160 200.00 €uro,
- Au poste « autres réserves », pour le solde, soit 3 047.92 €uro.

L'associé unique décide, par ailleurs, que le dividende mis en distribution, représentant un montant de 53.40 €uro par action, sera mis en paiement sur simple demande, à compter de ce jour.

L'associé unique prend, enfin, acte qu'aucun dividende n'a été distribué par la société au cours des trois précédents exercices

RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME DECISION

L'associé unique, après avoir pris acte que la réserve légale représente le dixième du capital social, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, soit 163 247.92 €uro, ainsi qu'il suit :

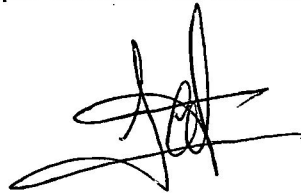
- A l'associé unique, à titre de dividendes, à concurrence de 160 200.00 €uro,
- Au poste « autres réserves », pour le solde, soit 3 047.92 €uro.

L'associé unique décide, par ailleurs, que le dividende mis en distribution, représentant un montant de 53.40 €uro par action, sera mis en paiement sur simple demande, à compter de ce jour.

L'associé unique prend, enfin, acte qu'aucun dividende n'a été distribué par la société au cours des trois précédents exercices

Cette décision a été adoptée par l'associé unique le 31 Mai 2023

**Le Président
La société AMELA
Représentée par Monsieur Mirsad CESKO**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mirsad Cesko', written over a horizontal line.